

La mobilité  
d'avenir



---

# Programme ATE Genève

# 2025

*Voici comment l'ATE Genève compte obtenir des progrès en matière de mobilité durable en 2025 :*

## 1. STRATÉGIE FERROVIAIRE

### **Pour un développement des infrastructures**

Le transport ferroviaire constitue l'un des principaux leviers d'un nécessaire transfert modal de la voiture vers des mobilités plus durables. Il a toutefois un coût, et l'ATE Genève s'inquiète en particulier des risques d'un éventuel référendum contre l'extension de la gare Cornavin. S'assurer d'un soutien populaire au projet sera crucial.

### **Lutter contre la dégradation de l'offre**

L'horaire 2025 des CFF a péjoré la qualité de l'offre ferroviaire. L'ATE fera un suivi de la mise en œuvre, notamment concernant la ponctualité et les changements à Renens. Enfin, l'ATE avait demandé que l'infrastructure des gares du Léman Express soit améliorée, il s'agit désormais de passer à l'acte.

### **Actions prévues pour 2025**

- Échanges avec les prestataires et institutions compétentes pour obtenir une amélioration de l'offre.
- Discussions avec l'ATE Suisse pour renforcer le suivi des enjeux sur le plan fédéral.
- Contribuer à une position commune CTD - Genève-mobilité pour soutenir la réalisation rapide des projets prévus.

## 2. CONTOURNEMENT DE GENÈVE

### **Définir une vision à long terme**

Après la votation historique de 2024, les autorités doivent redéfinir leur stratégie en matière de trafic motorisé. Le U lacustre n'est pas une solution satisfaisante, la traversée du lac n'est pas une alternative acceptable. L'année à venir sera l'occasion pour l'ATE de définir sa propre vision, en s'accordant avec les autres associations.

### **Combattre l'extension de l'autoroute de contournement**

Le vote du peuple genevois en novembre 2024 était clair : étendre la capacité autoroutière nuirait aux localités. Face aux intentions de l'Etat de Genève de persister dans sa volonté d'étendre l'autoroute de contournement, l'ATE sera mobilisée.

### **Actions prévues pour 2025**

- Préparer la mobilisation pour combattre l'extension de l'autoroute de contournement avec les autres associations.
- Élaborer une prise de position de l'ATE sur le contournement de Genève.
- Identifier les voies pour s'opposer à la réalisation des projets problématiques.

## 3. BRUIT ROUTIER ET VITESSES

### Renforcer la protection contre le bruit routier

Peu importe quand l'arrêté du Conseil d'Etat sur le 30 km/h - actuellement pendant devant les tribunaux - entrera en vigueur, les normes fédérales ne sont et ne seront pas respectées à Genève ! L'ATE ne s'en contente pas, et trouvera des voies d'action afin de pousser les autorités à se mettre en conformité avec la loi.

### Défendre et promouvoir les limitations de la vitesse

Face à un projet de loi menaçant les limitations à 30 km/h, l'ATE a constitué un large comité unitaire. Il s'agira de faire également preuve de proactivité, en promouvant toutes les limitations, y compris le 20 km/h et les zones de rencontre.

### Actions prévues pour 2025

- Organiser une action pour réclamer des mesures contre le bruit routier dans les quartiers les plus touchés.
- Clarifier la position de l'ATE vis-à-vis du choix entre 30 km/h, 20 km/h, zone 30, zone de rencontre et piétonnisation.
- Réclamer des mesures pour assurer le respect des limitations de vitesse et des valeurs maximum de bruit routier.

## 4. ET ENCORE :

### Autres actions prévues pour 2025

- Exiger du canton une diminution du trafic individuel motorisé dans les projets d'aménagement (moins de voies de circulation et de places de stationnement).
- Demander la concrétisation rapide de la mutualisation du parc automobile, par la promotion de l'autopartage et du covoiturage.
- Promouvoir les alternatives à la voiture pour la mobilité de loisirs.
- Élaborer une prise de position relative aux standards applicables aux infrastructures prévues pour les mobilités actives (largeur des trottoirs et des pistes cyclables, questionner la priorité aux pistes bidirectionnelles souvent trop étroites, etc).
- Mobiliser pour soutenir le compromis sur la Loi Climat cantonale.
- Renforcer l'intégration de la dimension transfrontalière dans la définition des politiques de mobilité du canton.

*L'ATE Genève a besoin de ses membres pour faire avancer la mobilité durable : contactez-nous pour participer à nos activités !*

# CONCLUSION

---

*Vous souhaitez vous engager davantage pour une mobilité respectueuse de la santé et de la nature ? Rejoignez-nous !*

---

## CONTACT

### ATE GENÈVE

9 rue des Gares  
1201 Genève  
022 734 70 64

[www.ate-ge.ch](http://www.ate-ge.ch)  
[info@ate-ge.ch](mailto:info@ate-ge.ch)  
[@ategeneve](https://www.instagram.com/ategeneve)